



**Intérêt des membres de la GMMQ, l'APASQ, l'ARRQ
et la SPACQ à adhérer aux projets de régime de retraite
et d'assurance collective**

Dossier 77122-013
Février 2007



580, Grande-Allée Est, bureau 580, Québec, Québec G1R 2K2 • Tél. : 418-522-7467 • Téléc. : 418-522-7977

• www.legermarketing.com •

Table des matières

Contexte et objectifs	3
Méthodologie	4
Profil des répondants selon le membership	5
Profil de membership des répondants selon les associations participantes	6
1. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du régime de retraite	8
1.1 Les deux tiers (65%) des artistes interrogés manifestent de l'intérêt à participer à un régime de retraite.....	8
1.2 La principale raison de non-intérêt : l'adhésion effective à un autre régime de retraite	10
2. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du plan d'assurance collective	11
2.1 Plus de la moitié (56%) des artistes interrogés sont intéressés à participer à un plan d'assurance collective.....	11
2.2 Le fait d'adhérer déjà à un plan d'assurance collective serait le principal motif de non-intérêt	13
3. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du régime de retraite et/ou du plan d'assurance collective	14
3.1 Près de la moitié (46%) des membres se disent intéressés aux deux propositions	14
3.2 Les trois quarts (74%) des membres affirment être intéressés à l'une ou l'autre des propositions ...	14

Contexte et objectifs

Dans le cadre d'une étude réalisée auprès des membres de certaines associations d'artistes reconnues par la CRAAP (Commission de reconnaissance des associations d'artistes et de producteurs), le ministère de la Culture et des Communications a mandaté Léger Marketing afin d'évaluer l'intérêt des membres à adhérer aux projets de régime de retraite et d'assurance collective proposés par ces associations. Plus précisément, cette étude devait permettre de recueillir des données concernant :

- le profil du répondant (le nom de l'association, sexe, groupe d'âge, revenu total du membre, revenu d'artiste);
- le degré d'intérêt à l'égard de leur participation à un régime de retraite;
- le degré d'intérêt à l'égard de leur participation à une assurance collective;
- la compréhension du non-intérêt à une participation à un régime de retraite et/ou à une assurance collective.

Méthodologie

Un sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon de 700 répondants. Les entrevues ont été réalisées à partir de notre centre d'appels de Montréal du 22 au 29 janvier 2007. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

Afin de redresser les déséquilibres et de rendre l'échantillon représentatif de la population étudiée, les données brutes de l'étude ont été pondérées en fonction du nombre de membres des associations d'artistes à l'étude (source : ministère de la Culture et des Communications).

La durée moyenne de l'entrevue fut d'environ 5 minutes. Le questionnaire avait été élaboré en conformité avec les objectifs poursuivis et préalablement approuvé par le client.

Finalement, nous obtenons avec les 700 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 4,46\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Associations participantes	Nombre total de membres	Nombre d'entrevues complétées	Marge d'erreur maximale
Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec (GMMQ)	3 200	250	$\pm 5,93\%$
Association des professionnels des arts de la scène du Québec (l'APASQ)	225	120	$\pm 6,13\%$
Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (l'ARRQ)	530	180	$\pm 5,98\%$
Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (la SPACQ)	300	150	$\pm 5,46\%$
Ensemble des membres des associations participantes	4 255	700	$\pm 4,46\%$

Notons que seuls les écarts significatifs seront considérés à l'analyse des sous-groupes à l'étude. Les résultats significativement **plus élevés** seront présentés en **bleu** et ceux significativement **plus faibles** seront présentés en **rouge** dans les tableaux et les graphiques.

Soulignons enfin que les totaux différents de 100% sont dus à la réponse multiple ou à l'arrondissement à l'entier.

Profil des répondants selon le membership

Profil sociodémographique selon l'association

Variable sociodémographique		Total n=700	Guilde des musicien(ne)s du Québec n=250	APASQ n=120	ARRQ n=180	SPACQ n=150
Sexe	Homme	69%	70%	45%	66%	73%
	Femme	31%	30%	55%	34%	27%
Âge	18-24 ans	2%	2%	3%	1%	1%
	25-34 ans	28%	30%	43%	15%	16%
	35-44 ans	24%	22%	33%	28%	32%
	45-54 ans	29%	29%	15%	34%	34%
	55-64 ans	10%	9%	6%	14%	13%
	65 ans ou plus	6%	7%	1%	6%	4%
Revenu total	Moins de 20 000\$	22%	25%	27%	9%	17%
	Entre 20 000\$ et 29 999\$	17%	18%	27%	9%	13%
	Entre 30 000\$ et 39 999\$	13%	13%	18%	16%	11%
	Entre 40 000\$ et 49 999\$	7%	6%	8%	9%	12%
	Entre 50 000\$ et 59 999\$	7%	7%	4%	11%	7%
	Entre 60 000\$ et 69 999\$	10%	11%	3%	9%	5%
	Entre 70 000\$ et plus	12%	9%	9%	27%	19%
Nsp/nrp	11%	11%	5%	9%	17%	
Revenu provenant des activités artistiques	Moins de 20 000\$	45%	49%	42%	20%	45%
	Entre 20 000\$ et 29 999\$	16%	17%	26%	9%	11%
	Entre 30 000\$ et 39 999\$	8%	7%	14%	13%	4%
	Entre 40 000\$ et 49 999\$	5%	5%	3%	9%	5%
	Entre 50 000\$ et 59 999\$	3%	2%	3%	9%	4%
	Entre 60 000\$ et 69 999\$	4%	4%	1%	6%	1%
	Entre 70 000\$ et plus	7%	4%	7%	24%	12%
	Nsp/nrp	12%	12%	4%	9%	17%

Profil de membership des répondants selon les associations participantes

- Au global, 38% des artistes interrogés participent à plus d'une association d'artistes reconnues par la CRAAP. Dans 62% des cas, au global, ils font partie d'une seule association d'artistes, soit la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec, l'APASQ, l'ARRQ ou la SPACQ.
- Soulignons que les membres de la Guilde des musicien(ne)s du Québec sont significativement plus nombreux à faire partie d'une seule association d'artistes (69%, par rapport à 42% pour l'ARRQ et 21% pour la SPACQ).

Profil de membership des répondants au global et selon les associations participantes

Associations d'artistes reconnues par la CRAAP (Plusieurs mentions possibles)	Total n=700	Guilde des musicien(ne)s du Québec n=250	APASQ n=120	ARRQ n=180	SPACQ n=150
SOCAN	12%	12%	1%	1%	43%
Union des artistes (UDA)	10%	9%	7%	7%	31%
Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)	6%	-	-	40%	2%
SODRAC	4%	3%	-	-	23%
Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ)	2%	2%	-	1%	7%
Guilde des musiciens et des musiciennes (GMMQ)	2%	-	-	-	33%
Association québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS)	2%	-	17%	8%	-
Artisti	2%	3%	-	-	2%
Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)	1%	-	1%	4%	1%
Union des écrivains et écrivaines du Québec (UNEQ)	1%	-	-	2%	1%
AFM	1%	2%	-	-	-
Conseil Québécois de la musique	1%	1%	-	-	-
SCAM	1%	-	-	5%	2%
SACD	1%	-	-	6%	2%
Académie canadienne du cinéma et télévision	1%	-	-	4%	1%
Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD)	-	-	1%	-	1%
Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ)	-	-	2%	1%	1%
SOPRESS	-	-	-	-	6%
Autre association	6%	5%	6%	8%	11%
Ne fait partie d'aucune autre association d'artistes	62%	69%	69%	42%	21%

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à être membres...

... d'aucune autre association d'artistes (62% de l'ensemble) :

- les membres de la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec (69%);
- les femmes (68%);
- les 18 à 34 ans (70%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total qui se situe à moins de 20 000\$ (77%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques est inférieur à 20 000\$ (74%).

... d'au moins une autre association d'artiste (38% de l'ensemble) :

- les membres de l'ARRQ (57%) et de la SPACQ (79%);
- les hommes (40%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total qui se situe à plus de 70 000\$ (69%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques se situe entre 30 000\$ et 39 999\$ (50%), entre 50 000\$ et 59 999\$ (61%) et à plus de 70 000\$ (69%).

1. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du régime de retraite

1.1 Les deux tiers (65%) des artistes interrogés manifestent de l'intérêt à participer à un régime de retraite

On a demandé aux membres de la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec, de l'APASQ, de l'ARRQ et de la SPACQ d'indiquer leur degré d'intérêt quant à la participation à un régime de retraite mis en place par leur association et d'autres associations d'artistes. Ce régime leur offrirait l'occasion d'investir une partie des bénéfices financiers reliés à l'exercice de leur art. Il leur permettrait aussi d'obtenir, au moment de leur retraite, un revenu supplémentaire à ceux déjà offerts par le gouvernement canadien et la Régie des Rentes du Québec¹. Ce régime pourrait prendre la forme d'un REER collectif et ainsi être admissible aux avantages fiscaux reconnus à ce type de régime, notamment l'utilisation des fonds pour le Régime à l'accession à la propriété. Concernant les membres de la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec, il s'agissait d'un régime de retraite complémentaire à celui auquel ils participaient déjà à titre de membre de la Guilde. Pour les membres de l'APASQ, de l'ARRQ et de la SPACQ, il s'agissait d'un premier régime de retraite.

- À l'heure actuelle, 65% des artistes interrogés seraient intéressés à participer au régime de retraite proposé par leur association d'artistes. En données réelles, cette proportion représente **2 766 membres**. Le tiers des répondants (32%), par contre, ont exprimé la position inverse en affirmant ne pas être intéressé au régime de retraite.
- Soulignons que les membres de l'APASQ et de l'ARRQ sont significativement plus nombreux à être intéressés au régime de retraite (82% respectivement). À l'opposé, les membres de la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec sont significativement plus nombreux à ne pas vouloir y participer (36%).

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à manifester...

... de l'intérêt pour le régime de retraite proposé (65% de l'ensemble) :

- les membres de l'APASQ et de l'ARRQ (82% respectivement);
- les femmes (70%);
- les 18 à 34 ans (75%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques se situe entre 20 000\$ et 39 999\$ (83%).

... du désintérêt pour le régime de retraite proposé (32% de l'ensemble) :

- les membres de la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec (36%);
- les hommes (35%);
- les 55 ans et plus (48%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total de plus de 70 000\$ (41%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques se situe à moins de 20 000\$ (36%) et entre 50 000\$ et 59 999\$ (56%).

Le graphique et le tableau de la page suivante présente les résultats au global et selon les associations.

¹ Concernant les membres de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, ce nouveau régime de retraite constitue un revenu supplémentaire à celui de la caisse de retraite de la Guilde.

Graphique 1.1 : Degré d'intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation à un régime de retraite proposé par leur association
% de mentions « très » ou « assez intéressé »

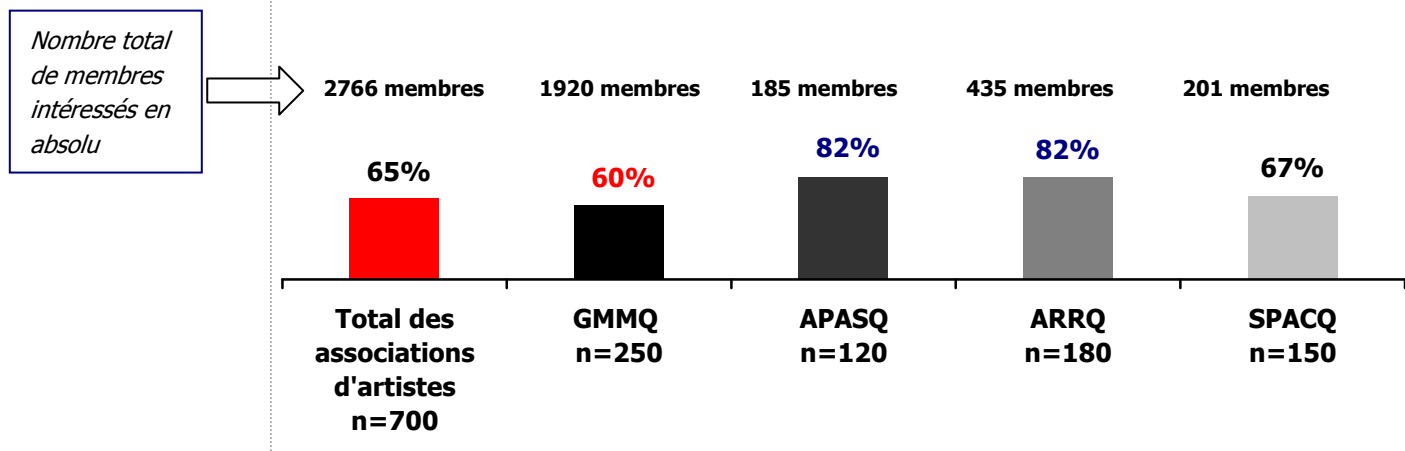


Tableau 1.1 : Degré d'intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation à un régime de retraite proposé par leur association

Degré d'intérêt pour le régime de retraite	Total n=700	Guilde des musicien(ne)s du Québec n=250	APASQ n=120	ARRQ n=180	SPACQ n=150
TOTAL INTÉRESSÉ	65%	60%	82%	82%	67%
Très intéressé	22%	15%	46%	50%	27%
Assez intéressé	42%	45%	36%	32%	40%
TOTAL PAS INTÉRESSÉ	32%	36%	17%	16%	31%
Peu intéressé	11%	12%	8%	6%	10%
Pas du tout intéressé	21%	24%	9%	10%	21%
Nsp/nrp	3%	4%	2%	1%	2%

1.2 La principale raison de non-intérêt : l'adhésion effective à un autre régime de retraite

- Parmi les répondants qui ont déclaré ne pas être intéressés par le régime de retraite proposé par leur association d'artistes, 56% affirment que la raison de leur non-intérêt est qu'ils adhèrent déjà à un régime de retraite.
- Plus précisément, 48% des artistes non intéressés adhèrent à un régime de retraite dans le cadre d'un emploi non lié à l'une ou l'autre des associations reconnues par la CRAAP et 8% indiquent qu'ils participent déjà à un régime de retraite offert par l'UDA, la SARTEC ou l'AQTIS.
- Parmi ceux qui ne sont pas intéressés au régime de retraite proposé, 22% mentionnent que c'est parce que le régime proposé ne répond pas à leurs attentes.

Tableau 1.2 : Raisons du non-intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation au régime de retraite proposé par leur association

n= ceux qui affirment ne pas être intéressé par le régime de retraite

Raisons du non-intérêt (Plusieurs mentions possibles)	Total n=185	Guilde des musicien(ne)s du Québec n=90	APASQ n=20*	ARRQ n=29*	SPACQ n=46*
...parce que vous participez déjà à un régime de retraite dans le cadre d'un emploi NON LIÉ à l'une ou l'autre des associations reconnues par la CRAAP	48%	49%	65%	41%	39%
...parce que ce régime de retraite ne répond pas à vos attentes	22%	23%	5%	28%	13%
...parce que vous êtes trop âgé et / ou êtes déjà à la retraite	11%	11%	5%	14%	11%
...parce que vous participez déjà à un régime de retraite offert par l'UDA, la SARTEC ou l'AQTIS	8%	7%	20%	3%	26%
...parce que vous n'avez pas suffisamment de revenus de cette source	6%	6%	-	7%	7%
...parce que c'est trop coûteux	-	-	10%	-	2%
Autre raison	5%	3%	10%	14%	13%
Nsp/nrp	10%	11%	-	3%	4%

Total :
ceux qui
participent
déjà à un
autre
régime de
retraite :
56%

*Note : les résultats sont présentés à titre indicatif seulement étant donné le faible nombre de répondants

2. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du plan d'assurance collective

2.1 Plus de la moitié (56%) des artistes interrogés sont intéressés à participer à un plan d'assurance collective

Les membres de la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec, de l'APASQ, de l'ARRQ et de la SPACQ ont également été interrogés sur leur degré d'intérêt quant à la participation à un plan d'assurance collective mis en place par leur association et d'autres associations d'artistes. Ce plan d'assurance collective inclurait une assurance salaire, une assurance maladie (dont l'assurance médicament) et une assurance-vie. L'adhésion à ce plan aurait été obligatoire pour tous les membres des associations participantes, ce qui aurait réduit le montant des primes à verser.

- Au global, 56% des artistes interrogés sont intéressés à participer au plan d'assurance collective. En données réelles, cette proportion représente **2 382 membres**. Par contre, une proportion de 41% de répondants affirment qu'ils sont peu (14%) ou pas du tout intéressés (27%).
- Soulignons que les membres de l'APASQ et de l'ARRQ sont significativement plus nombreux à être intéressés au régime de retraite (68% et 74% respectivement). À l'opposé, les membres de la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec sont significativement plus nombreux à ne pas vouloir y participer (44%).

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à manifester...

... de l'intérêt pour le plan d'assurance collective proposé (56% de l'ensemble) :

- les membres de l'APASQ (68%) et de l'ARRQ (74%);
- les 18 à 34 ans (74%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total qui se situe entre 20 000\$ et 29 999\$ (71%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques se situe entre 20 000\$ et 29 999\$ (76%).

... du désintérêt pour le plan d'assurance collective proposé (41% de l'ensemble) :

- les membres de la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec (44%);
- les 45 ans et plus (50%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total de plus de 60 000\$ (60%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques se situe à moins de 20 000\$ (44%).

Le graphique et le tableau de la page suivante présente les résultats au global et selon les associations.

Graphique 2.1 : Degré d'intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation à un plan d'assurance collective proposé par leur association

% de mentions « très » ou « assez intéressé »

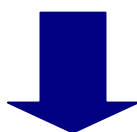
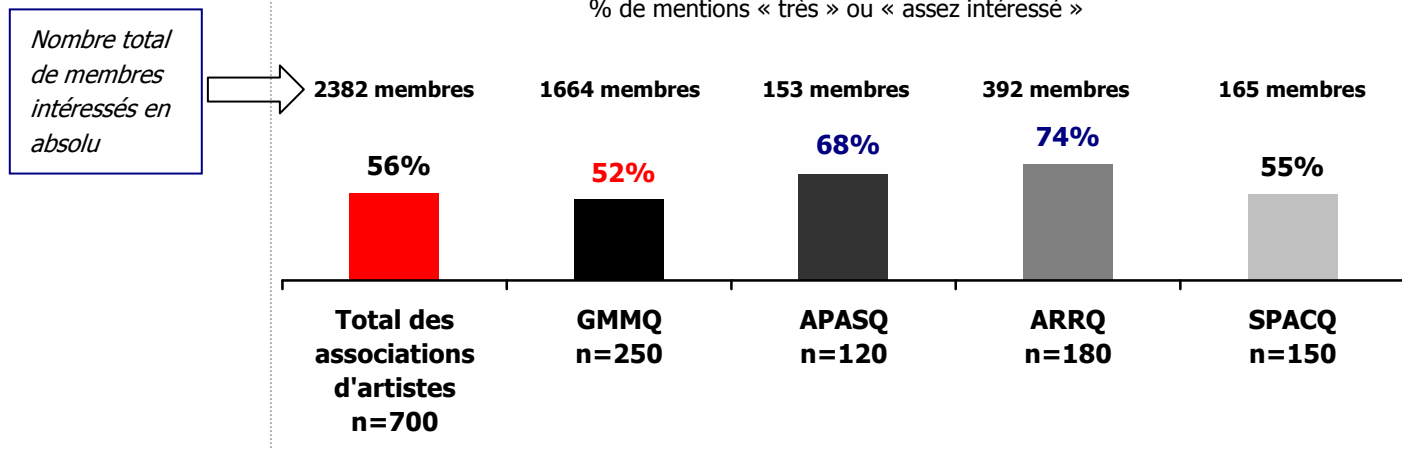


Tableau 2.1 : Degré d'intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation au plan d'assurance collective proposé par leur association

Degré d'intérêt pour le plan d'assurance collective	Total n=700	Guilde des musicien(ne)s du Québec n=250	APASQ n=120	ARRQ n=180	SPACQ n=150
TOTAL INTÉRESSÉ	56%	52%	68%	74%	55%
Très intéressé	27%	23%	41%	47%	25%
Assez intéressé	29%	29%	27%	27%	30%
TOTAL PAS INTÉRESSÉ	41%	44%	32%	24%	43%
Peu intéressé	14%	14%	17%	9%	15%
Pas du tout intéressé	27%	30%	15%	14%	29%
Nsp/nrp	4%	4%	1%	2%	2%

2.2 Le fait d'adhérer déjà à un plan d'assurance collective serait le principal motif de non-intérêt

- Parmi les artistes interrogés qui déclarent ne pas être intéressés au plan d'assurance collective, 67% manifestent un non-intérêt parce qu'ils adhèrent déjà à un plan d'assurance collective.
- Plus précisément, 34% des artistes non intéressés adhèrent déjà à un plan d'assurance collective dans le cadre d'un emploi non lié à l'une ou l'autre des associations reconnues par la CRAAP, 23% sont couverts par les assurances collectives de leur conjoint(e) et 10% participent à un plan d'assurance collective offert par l'UDA, la SARTEC ou l'AQTIS.
- Une proportion de 18% de ceux qui ne sont pas intéressés au plan d'assurance collective affirment que le plan d'assurance proposé ne répond pas à leurs attentes.

Tableau 2.2 : Raisons du non-intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation au plan d'assurance collective proposé par leur association

Ceux qui affirment ne pas être intéressé par le plan d'assurance collective

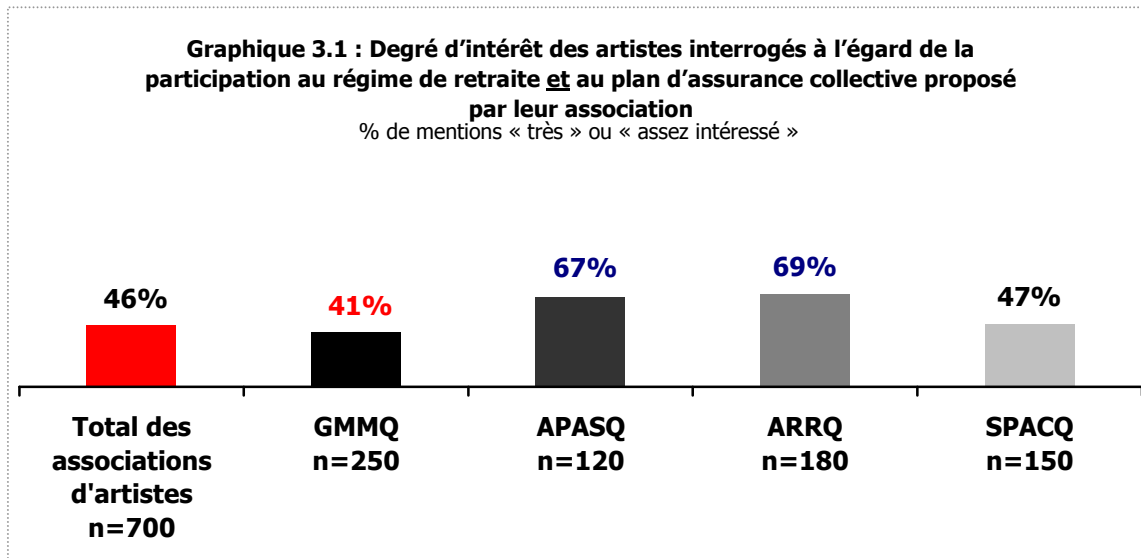
Raisons du non-intérêt (Plusieurs mentions possibles)	Total n=256	Guilde des musicien(ne)s du Québec n=110	APASQ n=38	ARRQ n=43	SPACQ n=65
...parce que vous participez déjà à une assurance collective dans le cadre d'un emploi NON LIÉ à l'une ou l'autre des associations reconnues par la CRAAP	34%	33%	37%	37%	45%
...parce que vous êtes déjà couvert par les assurances collectives de votre conjoint(e)	23%	25%	18%	14%	14%
...parce que ce plan d'assurance ne répond pas à vos attentes	18%	18%	13%	26%	11%
...parce que vous participez déjà à une assurance collective offerte par l'UDA, la SARTEC ou l'AQTIS	10%	9%	13%	9%	18%
...parce que vous êtes trop âgé et / ou êtes déjà à la retraite	3%	4%	-	5%	2%
...parce que vous n'avez pas suffisamment de revenus de cette source	3%	3%	5%	5%	5%
...parce que c'est trop coûteux	3%	3%	8%	2%	2%
...parce que c'est obligatoire	3%	3%	8%	5%	8%
Autre raison	6%	5%	5%	12%	9%
Nsp/nrp	5%	5%	-	2%	5%

Total :
Ceux qui
participent
déjà à un
autre plan
d'assurance
collective :
67%

3. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du régime de retraite et/ou du plan d'assurance collective

3.1 Près de la moitié (46%) des membres se disent intéressés aux deux propositions

- À ce jour, 46% des artistes interrogés déclarent être intéressés à la fois au régime de retraite et au plan d'assurance collective proposés par leur association.



3.2 Les trois quarts (74%) des membres affirment être intéressés à l'une ou l'autre des propositions

- À l'heure actuelle, 74% des répondants ont manifesté de l'intérêt soit au régime de retraite, soit au plan d'assurance collective proposés par leur association d'artistes.

